

CTG2Q Cher

Tables rondes – élaboration de fiches action

Table ronde n°3 :

Gestion des prélèvements agricoles pour l'irrigation

Le 7 novembre 2019

Suite à la lecture des remarques des acteurs sur les différentes propositions de pistes d'action, les actions les plus appuyées par les acteurs ont été retravaillées sous forme de fiches action. Lors des cinq tables rondes de cet automne 2019, les fiches actions retenues sont proposées et rediscutées par des comités thématiques.

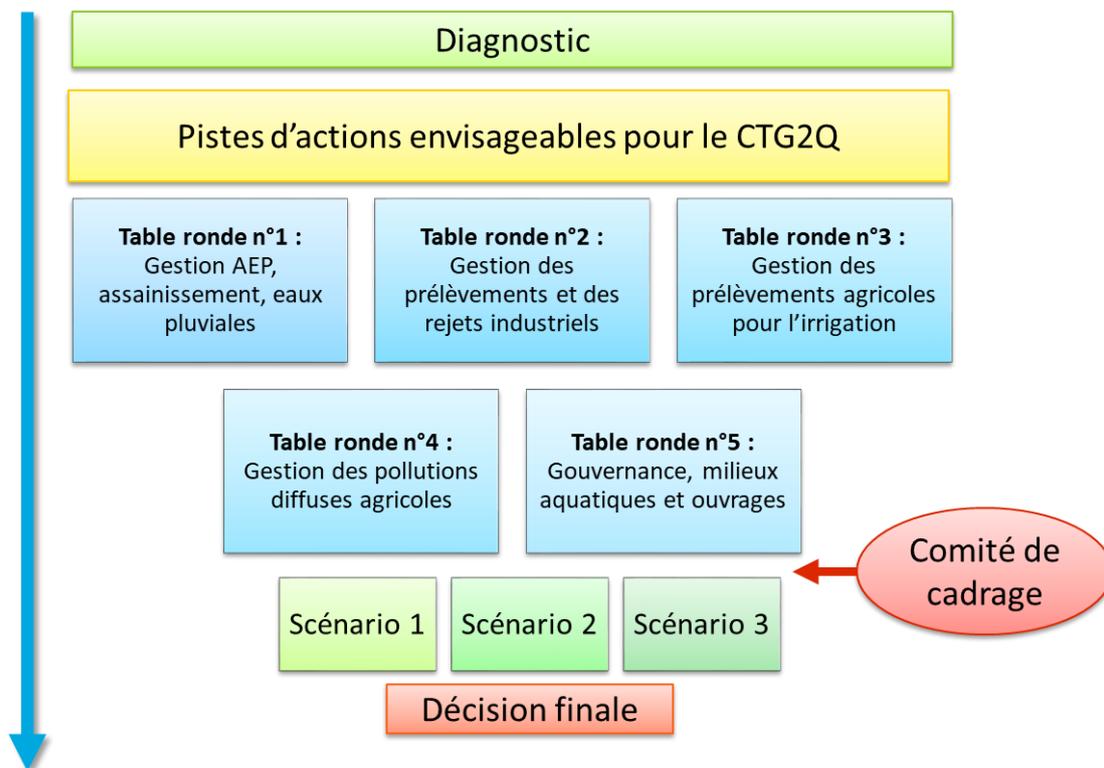
Table des matières

I.	Rappels sur le contexte de construction du plan d'actions	2
II.	Rappels sur la construction des fiches actions.....	3
III.	Déroulement de la table ronde n°3.....	4
1.	Objectifs de la table ronde	4
2.	Actions liées à l'accompagnement des agriculteurs dans la transition.....	4
a.	Propositions sur la gestion des rejets industriels faites au comité	4
b.	Discussions entre acteurs.....	4
3.	Actions liées au développement de filières économes en eau	6
a.	Propositions sur la gestion des prélèvements industriels.....	6
b.	Discussions entre acteurs.....	6
4.	Actions liées à la gestion des prélèvements pour l'irrigation	8
5.	Actions liées à la résilience des milieux aquatiques.....	10
IV.	Bilan : actions retenues pour la construction des scénarii.....	11

I. Rappels sur le contexte de construction du plan d'actions

On prévoit la construction du plan d'action du CTG2Q Cher en plusieurs étapes :

Etapes de la construction du plan d'action

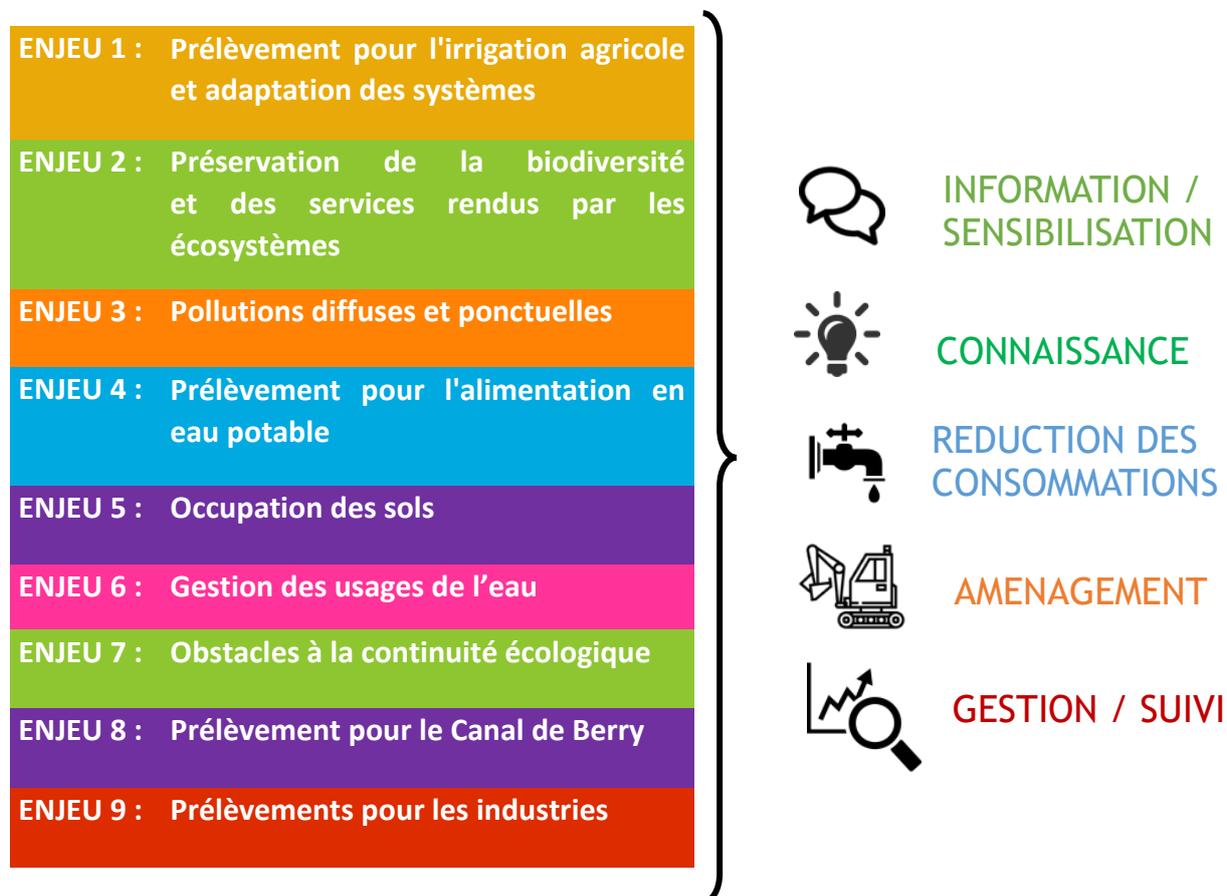


A l'issue des cinq tables rondes, un certain nombre de fiches action vont être construites, sur les neuf enjeux du contrat. A partir de toutes ces fiches, plusieurs scénarii seront constitués. Une dernière réunion de concertation aura lieu courant Janvier 2020 pour laisser les acteurs s'exprimer sur le scénario qu'ils préfèrent.

L'avis émis par les acteurs en réunion de concertation sera ensuite remis à l'instance de décision qui aura été définie en comité de cadrage. C'est cette instance de décision qui choisira le scénario le plus adapté comme plan d'action du CTG2Q Cher.

II. Rappels sur la construction des fiches actions

On distingue neuf enjeux et cinq modes d'action. Les neuf enjeux sont ceux mis en avant lors du diagnostic, et les modes d'action sont les suivants :



Chaque fiche action se repère donc par le numéro de l'enjeu (de 1 à 9) et par l'icône et la lettre de son mode d'action (I pour « information », C pour « connaissance », R pour « réduction des consommations », A pour « aménagement », G pour « gestion »)

Des fiches pré-remplies ont été proposées en table ronde, sujettes à modifications et à ajout de compléments.

Les fiches actions se veulent opérationnelles et contiennent plusieurs informations. On peut les schématiser comme ci-contre :



ENJEU 4	
4.R.1 Nom action	
Priorité : ++ Calendrier : I - II	
Détail des objectifs et du contenu	
Localisation :	
Pilote :	
Partenaires :	
Coût estimatif :	
Financements :	

III. Déroulement de la table ronde n° 3

1. Objectifs de la table ronde

Au cours de cette table ronde, plusieurs actions seront étudiées : elles concernent à la fois l'adaptation des pratiques culturales au changement climatique, l'adaptation des techniques d'irrigation au changement climatique, et la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques visant à les rendre plus résilients, et améliorer ainsi la recharge des nappes souterraines.

C'est donc dans un comité rassemblant des membres de la profession agricole, des représentants des syndicats de rivières et des associations que ces pistes d'action ont été débattues.

2. Actions liées à l'accompagnement des agriculteurs dans la transition

a. Propositions sur la gestion des rejets industriels faites au comité

La liste d'actions identifiées collectivement lors de la dernière réunion de concertation a été proposée au comité, on en compte trois :



SENSIBILISATION

1.2.S.1. Mettre en avant les pratiques agricoles novatrices
++



REDUCTION DES CONSO

1.2.R.1. Accompagner les agriculteurs collectivement et individuellement à l'adaptation au changement climatique +++

Identifier des secteurs propices au développement de l'agriculture de conservation des sols ++

b. Discussions entre acteurs

Action 1.2.S.1. Mettre en avant les pratiques agricoles novatrices

D. BOONE (Nature 18) : Le terme « novatrices » est réducteur, il faudrait parler de pratiques « résilientes ». L'objectif est de maximiser l'accès à l'eau des plantes, de prendre en compte la capacité des pratiques à rendre l'eau disponible et de préserver les sols. On peut citer par exemple l'agriculture

de conservation des sols ou la culture sous couvert. Cette action pourrait être à mettre en lien avec l'action de sensibilisation des consommateurs, pour informer les consommateurs sur les pratiques agricoles qui ont participé à la production de l'aliment.

On précise que l'action vise à mettre en avant des pratiques culturelles alternatives pour le public agricole.

La **FDPPMA** confirme que les pratiques agricoles à mettre en avant doivent répondre à un besoin d'économie d'eau.

A. LESPAGNOL (FDSEA) : Les pratiques culturelles évoquées ne se généralisent pas à toutes les cultures, à tous les secteurs, et à toutes les périodes.

B. LAMELOT (JA) avertit sur l'ambivalence de certaines pratiques : une action pertinente sur point peut avoir un effet négatif sur un autre point. Ces solutions ne sont pas généralisables.

Discussions sur l'ambivalence entre agriculture de conservation des sols et utilisation de produits phytosanitaires : **cette discussion sera reportée à la table ronde n°4 sur la « gestion des pollutions diffuses agricoles ».**

➔ **Proposition : mettre en place une instance de partage technique (exemple : sur la question des couverts).**

M. ROUSSEAU (FDDPMA) : J'ai confiance dans la façon dont les agriculteurs peuvent gérer leurs systèmes, il s'agit aujourd'hui de savoir quels efforts sont soutenables pour consommer moins d'eau, de quelle marge de manœuvre on dispose.

J-D. GILET (FDGEDA) : Pour pérenniser les systèmes, il va falloir évoluer et s'assurer des débouchés.

B. LAMELOT (JA) aborde la question d'optimisation des systèmes d'irrigation agricole comme « pratique agricole novatrice », il est plus innovant de recourir à des pivots ou des rampes plutôt qu'aux enrouleurs actuels.

Action 1.2.R.1. Accompagner les agriculteurs collectivement et individuellement à l'adaptation au changement climatique

J-D. GILET (FDGEDA) explique les objectifs de ateliers de co-conception de système.

M. FOURTUNE (Nature 18) s'interroge sur la qualification d'objectifs chiffrés (rendements, coût, volume) et la prise en compte de la composante biodiversité et des milieux aquatiques. **J-D GILET** répond qu'une instance de partage de connaissances et références techniques pourrait être pertinente.

L. THEVENOT (GABB 18) : Pour l'accompagnement des agriculteurs, le GABB accepte de se positionner sur le développement du maraîchage bio chez les irrigants. Aussi, on est en émergence sur un GI2E « accompagner les éleveurs au changement climatique ».

La **Chambre d'agriculture** se positionne aussi sur un GI2E « systèmes d'irrigation économe ».

Action 1.2.R.2 (potentielle) : Identifier des secteurs propices au développement de l'agriculture de conservation des sols

- ➔ Proposition de mettre la thématique « agriculture de conservation des sols » comme sujet de conférence dans laquelle des experts extérieurs pourraient intervenir.

3. Actions liées au développement de filières économes en eau

a. Propositions sur la gestion des prélèvements industriels

Les actions retenues collectivement par les acteurs lors de la concertation ont été proposées au comité thématique :



SENSIBILISATION

1.3.S.1. Responsabiliser les consommateurs (provenance des produits, consommation en eau...) +++



REDUCTION DES CONSO

1.3.R.1. Accompagner le développement de nouvelles filières à forte valeur ajoutée ou économes en intrants +++

1.3.R.2. Développer les circuits courts et les partenariats avec les agro-industries locales ++



GESTION / SUIVI

1.3.G.1. Mettre en place des lieux d'échanges avec le monde agricole pour mieux comprendre ses contraintes ++

Hors cadre CTG2Q ?

Favoriser une meilleure rémunération des agriculteurs ++

Adapter les aides pour les projets d'adaptation des exploitations au changement climatique +

b. Discussions entre acteurs

Action 1.3.S.1. Responsabiliser les consommateurs (provenance des produits, consommation en eau...)

Dans une précédente remarque, **M. FORTUNE (Nature 18)** précisait qu'il serait bienvenu d'informer les consommateurs des différents types de pratiques agricoles.

L. THEVENOT (GABB 18) : On peut positionner Bioberry sur la responsabilisation des consommateurs, avec le « défi famille à consommation positive ».

Action 1.3.R.1. Accompagner le développement de nouvelles filières à forte valeur ajoutée ou économes en intrants

M. FOURTUNE (Nature 18) : Comme action pour le CTG2Q, on avait envisagé de mettre en place une cartographie des potentiels des sols pour le développement de nouvelles filières, comme les légumineuses.

A. LESPAGNOL (FDSEA) : Par rapport à la production de lentilles, les surfaces cultivées ont été multipliées par 3 dans le Cher, mais le marché a diminué de 30% du fait des importations.

R. BARACHET (Ets Villemont) : La filière sorgho connaît un développement significatif en ce moment, mais cela reste de la niche. On fait de la lentille dans le Berry, mais elle n'est pas consommée, on en importe du Canada.

Echanges sur les marques alimentaires du Berry et le travail fait là-dessus avec les producteurs. On se demande si le CTG2Q pourrait permettre de faire la promotion des marques locales comme la lentille verte du Berry, notamment auprès des collectivités. L'implication de la population à ces démarches pourrait donner plus d'inertie au projet.

Action 1.3.R.2. Développer les circuits courts et les partenariats avec les agro-industries locales

Echanges sur Agrilocal, qui reste un débouché intéressant mais relativement restreint (limites sur le lavage des légumes). Travail avec le CAF (Conseil Agricole Français, qui réunit les organismes para-agricoles).

Echanges sur les limites de l'achat public de produits locaux, l'organisation potentielle des collectivités pour assurer cet approvisionnement.

A. LESPAGNOL (FDSEA) : Les industries agro-alimentaires du territoire comme Orval ou Triballat ne peuvent pas vivre que sur les marchés locaux.

Action 1.3.G.1. Mettre en place des lieux d'échanges avec le monde agricole pour mieux comprendre ses contraintes

B. LAMELOT (JA) évoque l'incompréhension des usagers lors de l'utilisation de gros matériels en bord de route (jumelage, grosse chenille, outils qui permettent de limiter le tassement des sols).

➔ **Les acteurs s'accordent sur l'intérêt de telles rencontres (peut-être à cadrer avec des thématiques précises).**

4. Actions liées à la gestion des prélèvements pour l'irrigation

Ces actions ont porté sur les équipements et ouvrages pour l'irrigation. On en distingue huit :



REDUCTION DES CONSO

1.1.R.1. Optimiser le pilotage de l'irrigation +++



GESTION / SUIVI

1.2.G.1. Encourager la réutilisation des eaux usées épurées +

1.1.G.2. Étudier la possibilité de multi-usages des retenues +



CONNAISSANCE

1.1.C.1. Acquérir de nouvelles références sur les cultures et les techniques d'irrigation +++

1.1.C.2. Étudier l'impact des prélèvements hivernaux sur la ressource en eau +++



AMENAGEMENT

1.1.A.1. Construire des retenues de substitution (remplacer les prélèvements estivaux en prélèvements hivernaux stockés) +++

1.1.A.2. Construire des retenues collinaires (création de ressource, alimentées par eaux de ruissellement hivernales) +++

Hors cadre CTG2Q ?

Renforcer le contrôle des agriculteurs préleveurs +

Action 1.1.R.1. Optimiser le pilotage de l'irrigation

R. MARQUES (AELB) : Ajouter la surface comme indicateur de suivi pour la quantification des réserves utiles.

M. MARTIN (DDT18) : Il pourrait être plus pertinent de retenir des indicateurs non pas quantitatifs mais qualitatifs, et également de prioriser les actions sur les secteurs les plus tendus.

Echanges sur le parallèle entre vie du sol, teneur en matière organique et réserve utile.

J-D GILET (FDGEDA) : On peut retenir trois niveaux d'information : la connaissance du sol de chaque agriculteur, les analyses classiques, et les analyses plus poussées qui peuvent être plus onéreuses sur les secteurs prioritaires.

Nature 18 évoque des outils d'auto-diagnostic qui permettent l'autonomie des agriculteurs, qui sont expérimentés par l'INRA (projet pilote clé des sols).

K. ICK (Coordination Rurale) soutient que les agriculteurs connaissent leur sol et savent reconnaître quand le maïs est en stress hydrique.

Action 1.1.C.1. Acquérir de nouvelles références sur les cultures et les techniques d'irrigation

Jeunes Agriculteurs : Encore faut-il que ces nouvelles cultures soient rémunératrices.

Nature 18 avance l'idée de paiement pour services environnementaux qui pourraient venir en complément de revenus.

Echanges brefs sur le débouché de la méthanisation.

→ **Proposition de mettre la thématique « méthanisation » comme sujet à aborder dans le cadre de forum multi-thématique autour de la gestion de l'eau portant sur les sujets émergents (sera revu en table ronde n°5 – gouvernance)**

M. MARTIN (DDT 18) s'interroge sur la marge de manœuvre par rapport à la précocité des semis.

Jeunes Agriculteurs : On est accompagné techniquement par les vendeurs de semences. Semer plus tôt permet d'irriguer plus tôt, quand il y a encore de l'eau.

Action 1.1.C.2. Étudier l'impact des prélèvements hivernaux sur la ressource en eau

On rappelle qu'une étude sur les effets potentiels des prélèvements hivernaux sur la ressource en eau sera lancée par le SAGE Yèvre-Auron courant 2020.

Certains acteurs s'interrogent sur la rentabilité du projet.

P. PUIG (CA18) : On peut estimer le coût d'une étude d'impact à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Echanges sur les financements mobilisables par l'Agence de l'Eau pour les études de faisabilité. Ils sont conditionnés par les crédits de la Région Centre Val-de-Loire, bloqués pour l'instant. (PCE, PDR Régional, changement du fonctionnement de la PAC).

Action 1.1.A.1. Construire des retenues de substitution (remplacer les prélèvements estivaux en prélèvements hivernaux stockés)

Echanges sur les retenues, les conditions de remplissage, les périodes de sécheresse et le contexte de changement climatique.

5. Actions liées à la résilience des milieux aquatiques



INFORMATION

2.1.I.1. Sensibiliser les acteurs et élus au fonctionnement des milieux aquatiques et au changement climatique ++



AMENAGEMENT

2.1.A.1. Améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques +++

2.1.A.2. Aménager le paysage et utiliser des techniques culturales pour favoriser la rétention de l'eau des sols (haie, talus, couvert associé, non labour...) ++



GESTION / SUIVI

2.1.G.1. Renforcer les synergies locales entre les acteurs agricoles et les syndicats de rivière +++

Hors cadre CTG2Q ?

Réaliser un état des lieux du drainage sur le territoire

Action qualité et non quantité
Haies... → limitent le ruissellement (écoulement horizontal) ≠ infiltration (écoulement vertical)

Action 2.1.I.1. Sensibiliser les acteurs et les élus au fonctionnement des milieux aquatiques et au changement climatique

Nature 18 : L'ensemble des milieux naturels sont à considérer dans le cadre du CTG2Q (les milieux aquatiques, les sols, les haies...)

Action 2.1.A.1. Améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques

B. LAMELOT (JA) : On remarque bien sur l'Airain que les curages successifs ont dû impacter l'imperméabilisation du lit. Comment faire pour recharger le cours d'eau en sédiments ?

P. BONNIN (SIAB3A) : Il a été imaginé un projet d'expérimentation sur l'imperméabilisation du lit de l'Airain. Le cours d'eau a été curé, rectifié, recalibré. Il faudrait rendre le milieu fonctionnel en rétablissant les échanges nappes/rivière.

M. LESPAGNOL (FDSEA) : Aujourd'hui, en tant que propriétaire riverain, on a un rôle à jouer notamment sur l'entretien des berges. Ceci dit, tous les acteurs sont à sensibiliser, pas seulement les agriculteurs. Les riverains laissent les berges à l'abandon car ils ont peur, le volet réglementaire est lourd. Pour faciliter le travail des syndicats de rivière, il pourrait être bon de communiquer sur les méthodes d'entretien des cours d'eau.

M. FOURTUNE (Nature 18) : Les têtes de bassin sont des lieux prioritaires.

Echanges sur la recherche de financements supplémentaires (via paiements pour services environnementaux, utilisation de l'attractivité touristique...)

Les acteurs s'interrogent sur la légitimité/l'intérêt du CTG2Q à porter ce type d'action là où existent des syndicats de rivière. Ces actions seraient-elles à déployer sur les zones blanches ? Par exemple, favoriser l'émergence de porteurs de projet sur les zones blanches.

- ➔ **Cela sera rediscuté en table ronde n°5 portant sur la « gouvernance, gestion des milieux aquatiques et des ouvrages ».**

Action 2.1.G.1. Renforcer les synergies locales entre les acteurs agricoles et les syndicats de rivière

- ➔ **Les acteurs confirment leur besoin de partage d'expérience, avec un thème précis et un secteur cible.**

IV. Bilan : sélection des actions pour la construction des scénarii

Au vu des réactions du comité, l'ensemble des actions proposées en table ronde devrait être maintenues pour la suite de la construction du plan d'action.

Les contributions des acteurs lors de la réunion et toutes celles qui seront proposées par le comité (dans un délai de deux semaines après réception des fiches) seront retravaillées individuellement.